

DEPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE MONT S/S VAUDREY

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février à 18h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Paulette GIANCATARINO, Maire.

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
15	12	14

Présents : Bernard BERTHAUD, Marie-Hélène BILLOT, Stéphanie FAIVRE, Bernard FRAIZIER, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Nicolas KOEHREN, Thomas HUMBLLOT, Arnaud LAVIGNE, Christian MAGDELAINE, Didier MOMBOBIER et Marie-Anne SALVADORI.

Date de Convocation :
16/02/2026

Absents : Sylvain CROZE, Christian SAINTHOT et Solène VILLET

Date d'Affichage :
26/02/2026

Pouvoir : Christian SAINTHOT pour Paulette GIANCATARINO
Solène VILLET pour Bernard FRAIZIER

N° : 2026/04

Secrétaire de séance : Liliane GOY

OBJET :
Vote des taux 2026

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- taxe d'habitation : 8,49 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,92 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 33,82 %

CHARGE Madame la Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision dès que la commune aura été destinataire de ce document.

Ainsi fait et délibéré à la date susdite,
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme,
La Maire, Paulette GIANCATARINO

